



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM PARIS 12/20 ST MANDE MARAICH, 120 COURS DE VINCENNES 75012 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 25 000 €.

M JEAN LOUIS BIMBENET, représentant de la société 2 B GROUPE HOLDING S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 60 BOULEVARD ROUGET DE LISLE 93100 MONTREUIL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M JEAN LOUIS BIMBENET	25 000	25 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 juillet 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

A.M HAGEGE
DIRECTRICE

JST14

JL. BIMBENET

" lu et approuvé "

Crédit Mutuel
Paris 12/20 St Mandé-Maraîchers
120 Cours de Vincennes
75012 PARIS
Tél. 01 53 35 44 47 (appel local non surtaxé)
Fax 01 43 41 54 16